



2 ingénieur(e)s de l'Etat Spécialité génie civil- pathologie des ouvrages

Participez au webinaire d'information le jeudi 12/01/2023 à 13h : <http://mctrct.fr/267>

Le recrutement sur titres, qu'est-ce que c'est ?

Vous êtes recruté(e)s directement dans un corps de fonctionnaires, dans une spécialité, sans épreuve écrite.

Vous êtes présélectionné(e)s par un jury, sur la base de vos diplômes, vos travaux réalisés et de votre parcours professionnel.

Vous avez ensuite un entretien avec un jury qui retiendra les profils les plus adaptés, dans la limite du nombre de postes à pourvoir.

La spécialité génie civil – pathologie des ouvrages :

Cette spécialité de recrutement concerne les métiers de l'ingénierie des ouvrages existants. Les personnes recrutées établissent l'expertise des ouvrages et assurent leur gestion au travers de multiples activités qui se conjuguent comme l'auscultation, l'instrumentation, le diagnostic des matériaux et des structures, la modélisation, l'établissement de projet de préparation, l'élaboration de plans de gestion, l'audit des chantiers et des usines, la certification des process industriels.

Exemples de postes susceptibles d'être proposés aux lauréat(e)s :

Au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

✓ Chargé-e d'études Modélisation numérique des ouvrages à Champs sur Marne (77)

✓ Responsable de laboratoire d'essais béton et acier à Aix en Provence (13)

Des postes supplémentaires pourraient être proposés en ingénierie routière dans les services déconcentrés de l'Etat, sans qu'il soit possible d'en donner la localisation géographique à cette date.

Comment postuler ?

Conditions à remplir pour concourir

Être titulaire d'un diplôme BAC+5 (niveau 7) ou d'une qualification équivalente **dans la spécialité de recrutement**. Les candidats doivent être déjà diplômés avant de candidater.

Le titre d'ingénieur n'est pas obligatoire : un master suffit

Dates d'inscription

Du lundi 12 décembre 2022 au vendredi 20 janvier 2023

Localisation des postes

Champs-sur-Marne
Aix-en-Provence
Autre

Où postuler ?

Le dossier d'inscription et la présentation générale du recrutement sur titre peuvent être téléchargés en ligne à l'adresse :

<https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr>



Perspectives de carrière après le 1^{er} poste :

Les ingénieur(e)s des travaux publics de l'Etat sont des fonctionnaires appartenant à un corps d'encadrement de l'Etat, présents sur des emplois à fort contenu scientifique et technique, sur des emplois de terrain et souvent comme managers.

Ils exercent leurs compétences au service d'une multitude de services de l'Etat ainsi que dans des établissements publics, ce qui leur permet de construire des parcours professionnels riches et variés.

Rémunération :

La rémunération d'un(e) ingénieur(e) des travaux publics de l'Etat évolue en fonction de son ancienneté, de sa progression dans le corps et de ses prises de responsabilité.

Administration centrale et services déconcentrés d'Ile-de-France : **31 920 € nets/an** en moyenne lors du premier poste (**sans expérience préalable**) et **35 256 € nets/an** après 5 ans.

Autres services déconcentrés : **30 000 € nets/an** en moyenne lors du premier poste et **33 120 € nets** après 5 ans.